



Séance du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue à la salle des comités de la Maison du Citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, Québec, le mercredi 1^{er} juin 2005 à 9 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Yves Ducharme, président, madame Jocelyne Houle, vice-présidente, madame et messieurs les conseillers(ère) André Levac, Louise Poirier et Aurèle Desjardins formant quorum du comité.

Également présents madame Marie-Hélène Lajoie, directrice générale adjointe, M^e Suzanne Ouellet, greffier et madame Micheline Larouche, greffière adjointe.

CE-2005-856 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF DU 18 MAI 2005**

CONSIDÉRANT QUE copie du procès-verbal de la séance du comité exécutif de la Ville de Gatineau du 18 mai 2005 a été déposée aux membres du comité exécutif :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adopte le procès-verbal tel que soumis.

Adoptée

CE-2005-857 **APPROBATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PA NUMÉRO 20 - 109 978,26 \$, ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PD NUMÉRO 20 - 327 736,76 \$, LA LISTE DES RÉQUISITIONS NUMÉRO 19 - 6 280,70 \$ AINSI QUE LA LISTE DES EMBAUCHES DE PERSONNEL TEMPORAIRE NUMÉRO 18 - 159 878,50 \$**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve la liste des pièces de comptes à payer PA numéro 20, accepte le dépôt de la liste des pièces de comptes à payer PD numéro 20, la liste des réquisitions numéro 19 ainsi que la liste des embauches de personnel temporaire numéro 18 :

Numéro de la liste	Description	Montant	Période
Liste PA numéro 20	Pièces de comptes à payer	109 978,26 \$	16 au 20 mai 2005
Liste PD numéro 20	Pièces de comptes à payer	327 736,76 \$	16 au 20 mai 2005
Liste des réquisitions numéro 19	Pièces de comptes à payer	6 280,70 \$	16 au 20 mai 2005
Liste des embauches numéro 18	Embauches de personnel temporaire	159 878,50 \$	9 au 13 mai 2005

Un certificat du trésorier a été émis le 27 mai 2005.

Adoptée

CE-2005-858 **ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES COMMANDES NUMÉRO C-19 - 224 945,03 \$ - PÉRIODE DU 12 AU 18 MAI 2005**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes numéro C-19, d'un montant total de 224 945,03 \$, pour la période du 12 au 18 mai 2005.

Un certificat du trésorier a été émis le 27 mai 2005.

Adoptée

CE-2005-859 **ÉLECTIONS MUNICIPALES 2005 - FOURNITURE - URNES ÉLECTRONIQUES ACCUVOTE - NEXXLINK TECHNOLOGIES**

CONSIDÉRANT l'entente conclue en octobre 2002 concernant les nouveaux mécanismes de votation entre le Directeur général des élections et la Ville de Gatineau;

CONSIDÉRANT QUE ladite entente prévoit l'utilisation des urnes AccuVote ES 2000 pour la tenue d'élections générales et partielles jusqu'au 31 décembre 2010;

CONSIDÉRANT QUE NEXXLINK Technologies est le distributeur exclusif des appareils de compilation électronique des résultats de marque AccuVote ES 2000 au Québec :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accorde à NEXXLINK Technologies la fourniture d'appareils de compilation AccuVote ES 2000 pour la somme de 160 891,22 \$ incluant les taxes et ce, conformément à la proposition ci-annexée dans le cadre de l'élection municipale du 6 novembre 2005.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-14400-499	151 099,97 \$	Élections autres serv. techn.
04-13493	9 791,25 \$	TPS à recevoir ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 27 mai 2005.

Adoptée

CE-2005-860* **SUBVENTION DE 6 000 \$ À VÉLO-SERVICES INC. POUR LA VÉLO-PATROUILLE DES SECTEURS D'AYLMER, DE GATINEAU ET DE HULL ET UNE SUBVENTION DE 8 200 \$ POUR LE CLUB OPTIMISTE DE BUCKINGHAM INC. DU SECTEUR DE BUCKINGHAM**

CONSIDÉRANT QUE l'organisme Vélo-Services offre un service de patrouille de pistes cyclables dans les secteurs d'Aylmer, de Gatineau et de Hull;

CONSIDÉRANT QUE le Club optimiste de Buckingham parraine la Patrouille à vélo dans le secteur de Buckingham depuis 2000;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau désire s'associer à Vélo-Services inc. et au Club optimiste de Buckingham et les soutenir dans la réalisation de leur projet respectif :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil de verser une subvention de 6 000 \$ à l'organisme Vélo-Services inc. dans le cadre de la vélo patrouille pour les secteurs d'Aylmer, de Gatineau et de Hull et de verser une subvention de 8 200 \$ au Club optimiste de Buckingham dans le cadre de la Patrouille à vélo.

Le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier sont autorisés à signer les protocoles d'entente avec les organismes impliqués.

Le trésorier est autorisé à émettre les chèques suivants à la signature des protocoles d'entente :

- 6 000 \$ à l'ordre de Vélo-Services inc. à l'attention de madame Véronique Lavoie, case postale 79041, CSP Galeries de Hull, Gatineau, Québec, J8Y 6V2;
- 8 200 \$ à l'ordre du Club optimiste de Buckingham inc., case postale 2915, succursale Buckingham, Gatineau, Québec, J8L 2X2.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
71131-972	14 200 \$	Activités de vélos subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 27 mai 2005.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

CE-2005-861*

RAPPORT SUR L'UTILISATION DES JEUX D'EAU - SAISON ÉTÉ 2004 ET RECOMMANDATIONS - 29 000 \$

CONSIDÉRANT QU'une inspection des 14 sites d'équipements de jeux d'eau sur le territoire de la ville de Gatineau, à l'été 2004, a démontré que certaines améliorations aux aménagements pourraient être apportées sur six sites;

CONSIDÉRANT QUE les mesures correctives identifiées au rapport sur l'utilisation des jeux d'eau représentent des dépenses de l'ordre de 29 000 \$:

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil d'accepter le dépôt du rapport sur l'utilisation des jeux d'eau – saison été 2004 et accepte d'investir un montant de 29 000 \$ afin d'apporter les mesures correctives identifiées au rapport.

Le trésorier est autorisé à puiser un montant de 29 000 \$ à même le fonds de parcs – mesures correctives aux jeux d'eau et à effectuer les écritures comptables nécessaires.

Un certificat du trésorier a été émis le 27 mai 2005.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

CE-2005-862*

SUBVENTION DE 13 000 \$ AU GRENIER DU PETIT SPORTIF (SACO INC.) POUR LA GESTION DE LA MAISON DU VÉLO DE GATINEAU AU PARC JACQUES-CARTIER POUR L'ANNÉE 2005

CONSIDÉRANT QUE l'organisme Vélo-Services inc. s'est retiré de la gestion de la Maison du vélo de Gatineau au parc Jacques-Cartier;

CONSIDÉRANT QUE le Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire désire maintenir les activités et les services de la Maison du vélo de Gatineau;

CONSIDÉRANT QUE les opérations quotidiennes de la Maison du vélo de Gatineau seront assumées par l'organisme Le Grenier du petit sportif (SACO inc.) :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil d'autoriser le trésorier à émettre un chèque de 13 000 \$ à l'ordre du Grenier du petit sportif (SACO inc.), à l'attention de madame Nicole Raymond, 29A, boulevard Gréber, Gatineau, Québec J8T 3P4, à titre de subvention pour la gestion de la Maison du vélo de Gatineau.

Le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier sont autorisés à signer le protocole d'entente avec l'organisme Le Grenier du petit sportif (SACO inc.) pour les opérations quotidiennes de la Maison du vélo de Gatineau pour l'année 2005.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
71131-972	13 000 \$	Activités de vélos subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 27 mai 2005.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

CE-2005-863

SOUMISSION 2005 SI 054 - DIVERS FOURNISSEURS - ANALYSES D'ÉCHANTILLONS D'EAU 2005 - SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT - 41 400 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat aux firmes suivantes pour une année avec possibilité d'une période additionnelle d'une année et ce, conformément aux documents d'appel d'offres et aux soumissions déposées et ouvertes par le Service des finances, division de l'approvisionnement en date du 15 mars 2005 et ce, étant les plus basses soumissions reçues et conformes pour l'analyse des échantillons d'eau selon les prix unitaires incluant les taxes, à savoir :

BODYCOTE ESSAIS DE MATÉRIAUX INC., 121, boulevard Hymus, Pointe-Claire, Québec, H9R 1E6

Arsenic et sélénium	27,61 \$
Carbone organique total	25,31 \$
Composés organiques volatils (selon annexe 1)	86,27 \$
Composés phénoliques	57,51 \$
Huiles et graisses totales	46,01 \$
Hydrocarbures aromatiques polycycliques	57,51 \$
Hydrocarbures pétroliers C ₁₀ – C ₅₀	46,01 \$
Trihalométhanés	57,51 \$
Regroupement 1	205,89 \$
Regroupement 2	287,56 \$

MAXXAM ANALYTIQUE, 9420, chemin Côte-de-Liesse, Lachine, Québec, H8T 1A1

Composés organiques volatils (domaine 140)	97,77 \$
Pesticides	695,90 \$
Uranium total	40,26 \$

Si la Ville de Gatineau se prévaut de la période additionnelle d'une année, les tarifs seront indexés en utilisant le catalogue 62-001 de Statistiques Canada, indice des prix à la consommation, tableau 2 - indice des prix à la consommation pour le Canada, indice d'ensemble (non désaisonnalisé).

Les fonds à cette fin seront pris à même les poste budgétaires suivants et ce, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires :

POSTE	DESCRIPTION
02-41212-431	Usine d'eau potable Aylmer - Services techniques
02-41213-431	Usine d'eau potable Hull - Services techniques
02-41214-431	Usine d'eau potable Gatineau - Services techniques
02-41215-431	Usine d'eau potable Buckingham - Services techniques
02-45128-431	Usine de lixiviat –Site Cook - Services techniques

Le trésorier est autorisé à prévoir les montants nécessaires aux budgets des années 2006 et 2007.

Un certificat du trésorier a été émis le 27 mai 2005.

Adoptée

CE-2005-864

SOUSSION 2005 SP 072 - 2857952 CANADA INC. SERVICES D'ASCENSEUR RÉGIONAL - MODERNISATION D'UN ASCENSEUR À ENGRENAGES POUR PERSONNES À LA MAISON DU CITOYEN - SERVICE DE LA GESTION DES ÉDIFICES ET DE L'ÉLECTRICITÉ - 109 561,32 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge le contrat à la firme 2857952 Canada Inc. Services Ascenseur Régional, 112-700, boulevard Saint-Joseph, Gatineau, Québec, J8Y 4B1 pour la modernisation de l'ascenseur 2 à engrenages pour personnes à la Maison du Citoyen pour un montant total de 109 561,32 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec sa soumission déposée en date du 23 mars 2005 et ce, comme étant la seule soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-50006-002-49037	50 000,00 \$	Ascenseurs Maison du Citoyen ascenseurs
18-50006-001-49038	37 350,65 \$	Ascenseurs Maison du Citoyen ascenseurs
11-50001-021-49039	15 543,18 \$	Travaux correctifs aux bâtiments 2005 ascenseurs Maison du Citoyen
04-13493	6 667,49 \$	TPS à recevoir ristourne

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante:

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
11-50001-001	15 543,18 \$		Travaux correctifs aux bâtiments 2005 // 476 St-René 14 moniteurs
11-50001-021		15 543,18 \$	Travaux correctifs aux bâtiments 2005 // ascenseurs Maison du Citoyen

Un certificat du trésorier a été émis le 27 mai 2005.

Adoptée

CE-2005-865

SOUSSION 2005 SP 077 - LUMEN, DIVISION DE SONEPAR CANADA - ACHAT DE LUMINAIRES ET ACCESSOIRES D'ÉCLAIRAGE POUR LE PROJET DE RÉFECTION DE L'AVENUE DE BUCKINGHAM - SERVICE D'INGÉNIERIE - 47 431,71 \$ - DISTRICT ÉLECTORAL DE BUCKINGHAM - JOCELYNE HOULE

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Lumen, Division de Sonepar Canada, 250-B, rue Deveault, Gatineau, Québec J8Z 1S6, pour la fourniture de luminaires et accessoires d'éclairage pour le projet de réfection de l'avenue de Buckingham, pour un montant total de 47 431,71 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec sa soumission déposée en date du 2 mai 2005 et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-01070-006-49040	44 545,19 \$	Drainage & remplacement d'aqueduc centre-ville éclairage
04-13493	2 886,52 \$	TPS à recevoir ristourne

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
06-01070-003	44 545,19 \$		Drainage & remplacement d'aqueduc centre-ville // pavage autre avenue de Buckingham
06-01070-006		44 545,19 \$	Drainage & remplacement d'aqueduc centre-ville // éclairage

Un certificat du trésorier a été émis le 27 mai 2005.

Adoptée

CE-2005-866

SOUSSION 2005 SP 117 - PAVAGE GAUVREAU LTÉE - RÉFECTION ET ÉLARGISSEMENT DU SENTIER DU CORRIDOR PHILEMON-WRIGHT - SERVICE D'INGÉNIERIE - 237 037,77 \$ - DISTRICT ÉLECTORAL DE L'ORÉE-DU-PARC - LOUISE POIRIER

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge le contrat à la firme Pavage Gauvreau Ltée, 171, boulevard de la Cité-des-Jeunes, Gatineau, Québec, J8Y 6M2, pour les travaux de réfection et d'élargissement du sentier du corridor Philemon-Wright sur la base des prix unitaires inscrits au bordereau de soumission, pour un total approximatif de 237 037,77 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec sa soumission déposée en date du 2 mai 2005 et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30201-002-49041	222 612,52 \$	Réfection du réseau routier aménagement couloir Philemon-Wright
04-13493	14 425,25 \$	TPS à recevoir ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 27 mai 2005.

Adoptée

CE-2005-867

SOUSSION 2005 SP 115 - ESSROC - ITALCEMENTI GROUP - FOURNITURE DE BÉTON PRÉMÉLANGÉ - SERVICE DES OPÉRATIONS DE TERRAIN – 117 670,58 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge le contrat à la firme Essroc Italcementi Group, 2787, chemin Sheffield, Ottawa, Ontario, K1B 3V8 pour la fourniture de béton de ciment prémélangé, livré sur les lieux pour la construction de trottoirs et de bordures dans les secteurs de Gatineau et de Buckingham/Masson-Angers, le tout selon les prix unitaires apparaissant ci-dessous et sa soumission déposée en date du 5 mai 2005 et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

ARTICLE	QUANTITÉ PAR COMMANDE	SECTEUR	PRIX UNITAIRE
1	moins de 3 mètres ³	Masson-Angers / Buckingham	190 \$/m ³
2	moins de 3 mètres ³	Gatineau	180 \$/m ³
3	de 3 mètres ³ à moins de 5 mètres ³	Masson-Angers / Buckingham	190 \$/m ³
4	de 3 mètres ³ à moins de 5 mètres ³	Gatineau	180 \$/m ³
5	de 5 mètres ³ et plus	Masson-Angers / Buckingham	190 \$/m ³
6	de 5 mètres ³ et plus	Gatineau	180 \$/m ³

Le contrat prendra effet à compter de la date de la présente résolution et se terminera le 31 décembre 2006.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires concernés et ce, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

Un certificat du trésorier a été émis le 27 mai 2005.

Adoptée

CE-2005-868

SOUSSION 2005 SP 044 - LES ENTREPRISES BERTHIER INC. - AMÉNAGEMENT DE JEUX D'EAU - PARC LAFLÈCHE - SERVICE D'INGÉNIEURIE - APPROXIMATIVEMENT 141 423,24 \$ - DISTRICT ÉLECTORAL DES PROMENADES - PAUL MORIN

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge le contrat à la firme Les Entreprises Berthier Inc., 61, rue Montcalm, Berthierville, Québec, J0K 1A0 pour les travaux d'aménagement de jeux d'eau au parc Laflèche sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits au bordereau de soumission pour un total approximatif de 141 423,24 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec sa soumission déposée en date du 10 mai 2005 et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-40020-001-49042	46 155,18 \$	Travaux d'immo district des Promenades parc Laflèche
06-30200-007-49043	86 661,56 \$	Programme d'aménagement de parcs parc Laflèche
04-13493	8 606,50 \$	TPS à recevoir ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 27 mai 2005.

Adoptée

CE-2005-869

MANDAT - CONSULTANTS RENAUD, INGÉNIEURS-CONSEILS - SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DES FERMES DE TOIT - CENTRE ROBERT-GUERTIN - 6 441,40 \$ - DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL - DENISE LAFERRIÈRE

CONSIDÉRANT QU'un montant de 100 000 \$ est prévu au plan triennal d'immobilisations 2005 pour réaliser une première phase des travaux de renforcement des fermes de toit au centre Robert-Guertin;

CONSIDÉRANT QU'un mandat pour des services professionnels a été octroyé au printemps 2004 par la délégation numéro 35434 à la firme Consultants Renaud, ingénieurs-conseils pour l'analyse structurale des fermes de toit au centre Robert-Guertin et la préparation des plans et devis pour le renforcement desdites fermes ainsi que la préparation des plans pour un système permanent d'attache proposé pour la suspension des charges temporaires lors d'évènements spéciaux;

CONSIDÉRANT QUE la firme Consultants Renaud, ingénieurs-conseils a présenté, en date du 12 avril 2005, une offre de services pour la surveillance des travaux de renforcement des fermes de toit au centre Robert-Guertin, au montant de 6 441,40 \$ incluant les taxes, pour des honoraires professionnels pour un total de 24 737,73 \$ pour les deux mandats :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité mandate la firme Consultants Renaud, ingénieurs-conseils pour la surveillance des travaux de renforcement des fermes de toit au centre Robert-Guertin pour un montant de 6 441,40 \$ incluant les taxes.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11-50006-014-49044	6 049,40 \$	Honoraires professionnels – édifice aréna Robert-Guertin - Toiture
04-13493	392,00 \$	TPS à recevoir ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 27 mai 2005.

Adoptée

CE-2005-870

SOUMISSION 2005 SI 041 - LES ENTREPRISES FORMES ET JEUX INC. - FOURNITURE DE JEUX D'EAU AU PARC JOSEPH-H.-MALONEY - SERVICE D'INGÉNIERIE - 59 286,19 \$ - DISTRICT ÉLECTORAL DE BELLEVUE - RICHARD CÔTÉ

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge le contrat à la firme Les Entreprises Formes et Jeux Inc., 3249, rue Jean-Béraud, Laval, Québec, H7T 2L2, pour la fourniture de jeux d'eau pour le parc Joseph-H.-Maloney au coût de 59 286,19 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 16 mars 2005 et ce, étant la soumission conforme ayant obtenu le plus haut pointage conformément à la grille d'évaluation autorisée par la résolution numéro CE-2004-1045.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30273-007-49048	55 678,25 \$	Aménagement et réfection de parcs – 2005 parc Joseph-H.-Maloney
04-13493	3 607,94 \$	TPS à recevoir ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 31 mai 2005.

Adoptée

CE-2005-871

SOUSSION 2005 SI 032 - LES ENTREPRISES FORMES ET JEUX INC. - FOURNITURE DE JEUX D'EAU AUX PARCS LAURENT-GROULX ET DES VIGNOBLES - SERVICE D'INGÉNIERIE - 94 050,19 \$ - DISTRICTS ÉLECTORAUX DE SAINT-RAYMOND-VANIER ET DU VERSANT - PIERRE PHILION ET JOSEPH DE SYLVA

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge le contrat à la firme Les Entreprises Formes et Jeux Inc., 3249, rue Jean-Béraud, Laval, Québec, H7T 2L2, pour la fourniture de jeux d'eau pour les parcs Laurent-Groulx et des Vignobles respectivement dans les secteurs de Hull et de Gatineau, au coût de 94 050,19 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 21 mars 2005 et ce, étant la soumission conforme ayant obtenu le plus haut pointage conformément à la grille d'évaluation autorisée par la résolution numéro CE-2004-1045.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30273-002-49066	42 037,93 \$	Aménagement et réfection de parcs – 2005 parc Laurent-Groulx
18-50029-001-49067	46 288,71 \$	parc des Vignobles parc des Vignobles
04-13493	5 723,55 \$	TPS à recevoir ristourne

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
71492-692	46 288,71 \$		M. De Sylva - aménagement // équip. non-capitalisable
03-10110		46 288,71 \$	Dépense immobilisable financée par activité fin. // parc des Vignobles

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} juin 2005.

Adoptée

CE-2005-872

SOUSSION 2005 SP 011 - ED. BRUNET ET ASSOCIÉS CANADA INC. - COMPLEXE AQUATIQUE DANS LE SECTEUR D'AYLMER - SERVICE DE LA GESTION DES ÉDIFICES ET DE L'ÉLECTRICITÉ - 5 305 394,70 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Ed. Brunet et Associés Canada Inc., 9, rue Dumas, Gatineau, Québec, J8Y 3M4, pour la construction et conception d'un complexe aquatique dans le secteur d'Aylmer selon l'option A soit la formule traditionnelle, au montant total de 5 305 394,70 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec sa soumission déposée en date du 19 mai 2005 et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30250-001-49068	4 982 527,82 \$	Piscine intérieur Aylmer construction
04-13493	322 866,88 \$	TPS à recevoir ristourne

Les virements de fonds seront effectués de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
06-30250-005	500 000 \$		Piscine intérieur Aylmer // Contingences
06-30250-004	299 000 \$		Piscine intérieur Aylmer // honoraires professionnels
06-30250-001		799 000 \$	Piscine intérieur Aylmer // Construction

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} juin 2005.

Adoptée

CE-2005-873

FERMETURE COMPLÈTE DE TROIS VOIES - BOULEVARD FOURNIER - 11 JUIN 2005 - ÉVÉNEMENT SPORTIF « TRIATHLON ÉDITION 2005 »

CONSIDÉRANT QUE le Club Espoir de Gatineau est un partenaire de la Ville de Gatineau et est mandaté pour offrir des activités de triathlon à la clientèle jeunesse de l'ensemble du territoire de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le samedi 11 juin 2005, le Club Espoir de Gatineau tiendra sa 14^e édition du «Triathlon» sur le boulevard Fournier et les sentiers du Lac Leamy;

CONSIDÉRANT QUE le Service de police, la Commission de la capitale nationale et Triathlon-Québec ont approuvé le parcours, qui pour être sécuritaire pour les athlètes et commode pour les citoyens, nécessite la fermeture complète des trois voies en direction sud sur le boulevard Fournier, la mise en place de voies à double sens sur les voies direction nord sur le boulevard Fournier, une modification aux feux de circulation et la présence de deux agents de police de 7 h à 14 h;

CONSIDÉRANT QU'un protocole d'entente opérationnel sera signé entre le Club Espoir de Gatineau et le Service de police et que le Club Espoir de Gatineau absorbe le montant approximatif de 966 \$ résultant de la présence policière :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la fermeture de rues et la réorientation temporaire des voitures et modifications aux feux de circulation dans le cadre de l'événement sportif « Triathlon 2005 ».

Dans le cadre de cette activité, le Club Espoir de Gatineau doit dégager la Ville de toute responsabilité pour dommage à autrui pouvant résulter de la tenue de l'événement et fournir au Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire, au Centre de services de Hull, avant la tenue de l'événement, les formulaires d'assurances «Responsabilité et indemnisation» et «Responsabilité civile générale» (3 000 000 \$).

De plus, ce comité accepte la signature du protocole d'entente opérationnel entre le Service de police et le Club Espoir de Gatineau. Une facture sera acheminée au Club Espoir de Gatineau pour couvrir les frais encourus pour un montant approximatif de 966 \$.

Le trésorier est autorisé à effectuer les écritures comptables requises pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
29400-121-66571	907,21 \$	Dépenses recouvrables de tiers – sécurité publi suppl. rég./policiers
04-13493	58,79 \$	TPS à recevoir ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 30 mai 2005.

Adoptée

CE-2005-874*

VENTE DU LOT NUMÉRO 2 958 789 - ARRIÈRE LOT DU 256, RUE MCPIKE - MADAME SYLVIE FORGET ET MONSIEUR YVAN BERGERON - 10 000 \$ - RETRAIT DU CARACTÈRE DE RUE DU LOT NUMÉRO 2 959 780 - DISTRICT ÉLECTORAL DE BUCKINGHAM - JOCELYNE HOULE

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau est propriétaire du lot numéro 2 958 789 d'une superficie de 946,7 m²;

CONSIDÉRANT QUE le prolongement de la rue Beaulne, lot numéro 2 959 780 ne se réalisera pas;

CONSIDÉRANT QUE la Ville n'a aucun intérêt à demeurer propriétaire du lot numéro 2 958 789, voisin du 256, rue McPike;

CONSIDÉRANT QUE l'évaluation de Michel Paquin, évaluateur-agréé, établit la valeur marchande du lot numéro 2 958 789 à 10 800 \$ et que la Ville a reçu une offre d'achat de 10 000 \$, en date du 15 octobre 2004, suite à un avis aux trois propriétaires riverains dudit lot;

CONSIDÉRANT QUE ce terrain résiduel peut être vendu en conformité avec l'article 7-1-2 de la politique d'aliénation des biens immobiliers :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil :

1. d'autoriser le greffier à procéder au retrait du caractère de rue du lot numéro 2 959 780;
2. d'accepter la vente du lot numéro 2 958 789 à madame Sylvie Forget et à monsieur Yvan Bergeron, leurs successeurs et ayants droit aux conditions ci-après :
 - a. Le prix de vente est de 10 000 \$ plus TPS et TVQ si applicables. La superficie du terrain vendu est de 946,7 m² approximativement;
 - b. La Ville peut saisir le dépôt de 1 000 \$ versé par l'acheteur en garantie des obligations de celui-ci en cas de défaut;
 - c. La Ville conserve le droit de refuser de signer l'acte si le délai de signature excède 120 jours de la présente acceptation.

Le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier sont autorisés à signer les documents aux fins de la présente.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil.

Adoptée

CE-2005-875*

RENOUVELLEMENT DE BAIL - BIBLIOTHÈQUE - 207, BOULEVARD DU MONT-BLEU - DISTRICT ÉLECTORAL DE L'ORÉE-DU-PARC - LOUISE POIRIER

CONSIDÉRANT QUE le bail pour le 207, boulevard du Mont-Bleu (bibliothèque) est échu depuis le 15 mars 2005;

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire a offert de reconduire le bail aux conditions actuelles pour une durée additionnelle de 24 mois;

CONSIDÉRANT QUE le Service des arts, de la culture et des lettres considère opportun de poursuivre cette location pour une durée additionnelle de 24 mois :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil de renouveler le bail pour le 207, boulevard du Mont-Bleu (bibliothèque) avec la compagnie First Gabriel Venture aux conditions ci-après :

- La durée est de 24 mois à compter du 15 mars 2005;
- Le local comporte 320 m²;
- Les conditions du bail initial de mars 1989 font partie intégrante du bail renouvelé en y changeant ce qui doit être changé en conformité avec les stipulations de la présente;
- Le loyer pour la durée du présent bail est établi à 161,25 \$/m²/année;
- Les frais d'opérations incluant les taxes imputables à la Ville sont établis à 13 % du coût au locateur et se chiffraient à 30 000 \$ en 2004.

Les fonds à cette fin, au montant approximatif de 81 600 \$, soit 51 600 \$ (loyer de base) et 30 000 \$ (frais annuels d'opérations et taxes foncières) excluant la TPS et la TVQ seront pris à même le poste budgétaire numéro 02-72292-511 « Édifice Aurélien-Doucet – Location d'espaces ».

Le trésorier est autorisé à prévoir au budget des années 2006 et 2007 les fonds nécessaires pour donner suite à la présente.

Le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier sont autorisés à signer les documents aux fins de la présente.

Un certificat du trésorier a été émis le 27 mai 2005.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

CE-2005-876

RÉALISATION D'UN PROJET COMMUNAUTAIRE D'EMBELLEMENT DE QUARTIER - ASSOCIATION DES RÉSIDENTS JARDINS TACHÉ - 1 000 \$ - DISTRICT ÉLECTORAL DE VAL-TÉTREAU - LAWRENCE CANNON

CONSIDÉRANT QUE l'Association des résidents des Jardins Taché a déposé une demande à l'effet d'organiser un projet communautaire d'embellissement du quartier Val-Tétreau;

CONSIDÉRANT QUE ce projet s'inscrit dans le cadre de notre planification stratégique;

CONSIDÉRANT QUE ce projet est partiellement financé à partir du budget discrétionnaire du conseiller Lawrence Cannon :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque au montant maximum de 1 000 \$ sur réception d'une pièce de comptes à payer préparée par la directrice du Centre de services de Hull et ce, jusqu'à concurrence du montant des pièces justificatives qui seront fournies par l'organisme.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
71484-972	1 000 \$	M. Cannon - aménagement subventions

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
71484-692	1 000 \$		M. Cannon - aménagement // équip. non-capitalisable
71484-972		1 000 \$	M. Cannon - aménagement // subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 27 mai 2005.

Adoptée

CE-2005-877

SUBVENTION DE 50 \$ - ASSOCIATION DE BASKET-BALL DE HULL - DISTRICTS ÉLECTORAUX DE L'ORÉE-DU-PARC ET DE LA RIVIÈRE-BLANCHE - LOUISE POIRIER ET YVON BOUCHER

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 50 \$ à l'ordre de l'Association de basket-ball de Hull à l'attention de madame Nancy Drew-Lavoie, 1359, boulevard Saint-René Est, Gatineau, Québec, J8R 3S5, à titre de subvention pour l'organisation des activités prévues pour l'année 2004-2005.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11415-972	25 \$	Yvon Boucher - de la Rivière-Blanche subventions
11406-972	25 \$	Louise Poirier - de l'Orée-du-Parc subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 27 mai 2005.

Adoptée

CE-2005-878

SUBVENTION DE 300 \$ - CENTRE DE L'ENFANT PONT MAGIQUE - DISTRICT ÉLECTORAL DE LA RIVIÈRE-BLANCHE - YVON BOUCHER

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 300 \$ à l'ordre du Centre de l'enfant Pont Magique à l'attention de madame Claudine Delorme, responsable de gestion, 1259, boulevard Maloney Est, Gatineau, Québec, J8P 1J2, à titre de subvention pour l'organisation de la fête de fin d'année.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11415-972	300 \$	Yvon Boucher de la Rivière-Blanche subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 27 mai 2005.

Adoptée

CE-2005-879 **SUBVENTION DE 300 \$ - ÉCOLE DE L'ODYSSÉE - DISTRICT ÉLECTORAL DE BELLEVUE - RICHARD CÔTÉ****PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 300 \$ à l'ordre de l'école de l'Odysée à l'attention de monsieur Marc Corbin, 179, boulevard St-René Ouest, Gatineau, Québec, J8P 2V5, à titre de subvention pour la revitalisation de la cour d'école.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11413-972	300 \$	Richard Côté - de Bellevue subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 27 mai 2005

Adoptée

CE-2005-880 **SUBVENTION DE 600 \$ - CHEVALIERS DE COLOMB NOTRE-DAME DU ST-ROSAIRE, CONSEIL 12112 - DISTRICT ÉLECTORAL DES PROMENADES - PAUL MORIN****PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 600 \$ à l'ordre des Chevaliers de Colomb Notre-Dame du St-Rosaire, conseil 12112 à l'attention de monsieur Bernard Charron, Grand Chevalier, 5, rue Saint-Arthur, Gatineau, Québec, J8T 3C2, à titre de subvention pour l'organisation d'activités durant l'année 2005.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11411-972	600 \$	Paul Morin - des Promenades subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 27 mai 2005.

Adoptée

CE-2005-881 **SUBVENTION DE 350 \$ - FONDATION LINA CYR - MEMBRES DU CONSEIL****PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 350 \$ à l'ordre de la Fondation Lina Cyr à l'attention de monsieur Gerry Beaulne, 2-179, boulevard de l'Hôpital, Gatineau, Québec, J8T 7S2, à titre de subvention pour sa campagne de financement.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11418-972	100 \$	Yves Ducharme – maire subventions
11414-972	50 \$	Aurèle Desjardins - du Lac-Beauchamp subventions
11412-972	50 \$	Joseph De Sylva - du Versant subventions

11411-972	50 \$	Paul Morin - des Promenades subventions
11405-972	50 \$	Marc Bureau - de Wright – Parc-de-la- Montagne subventions
11403-972	50 \$	Richard Jennings - de Deschênes subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 27 mai 2005.

Adoptée

CE-2005-882

**PARTICIPATION DES MEMBRES DU CONSEIL À UNE ACTIVITÉ ORGANISÉE
AU PROFIT DU CLUB RICHELIEU D'AYLMER - 4 JUIN 2005 - 300 \$**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise monsieur le maire Yves Ducharme et messieurs les conseillers André Levac, R. Alain Labonté et Marc Bureau à participer à une activité organisée au profit du Club Richelieu d'Aylmer le 4 juin 2005.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 300 \$ à l'ordre du Club Richelieu d'Aylmer, C. P. 385, succursale Aylmer, Gatineau, Québec, J9H 5E7, pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11418-972	150 \$	Yves Ducharme – maire subvention
11402-972	50 \$	R. Alain Labonté - de Lucerne subventions
11405-972	50 \$	Marc Bureau - de Wright – Parc-de-la- Montagne subventions
11401-972	50 \$	André Levac - d'Aylmer subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 27 mai 2005.

Adoptée

CE-2005-883

**PARTICIPATION DE MADAME JOCELYNE HOULE ET DE MESSIEURS
RICHARD JENNINGS ET PAUL MORIN À UNE ACTIVITÉ ORGANISÉE AU
PROFIT DE LA MAISON MATHIEU-FROMENT-SAVOIE - 7 JUIN 2005 - 120 \$**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise madame Jocelyne Houle et messieurs Richard Jennings et Paul Morin à participer à une activité organisée au profit de la Maison Mathieu-Froment-Savoie qui aura lieu le 7 juin 2005.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 120 \$ à l'ordre de la Maison Mathieu-Froment-Savoie, 55, rue du Couvent, Gatineau, Québec, J9H 3C8 pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11411-972	40 \$	Paul Morin - des Promenades subventions
11417-972	40 \$	Jocelyne Houle - de Buckingham subventions
11403-972	40 \$	Richard Jennings - de Deschênes subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 27 mai 2005.

Adoptée

Monsieur le maire Yves Ducharme quitte son siège.

CE-2005-884
Modifiée par la
résolution numéro
CE-2005-1367

MUTATION À L'ESSAI DE MESSIEURS BENOIT SIMARD ET PAULIN SIMARD AU POSTE D'OPÉRATEUR III - EAU POTABLE - AYLNER ET GATINEAU AU SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT, MODULE DES TRAVAUX PUBLICS ET DE L'ENVIRONNEMENT

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler les postes d'opérateur III – Eau potable - Aylmer et Gatineau au Service de l'environnement, Module des travaux publics et de l'environnement, selon les normes et pratiques en vigueur :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la mutation à l'essai de messieurs Benoit Simard au poste d'opérateur III – Eau potable – Aylmer et Paulin Simard au poste d'opérateur III – Eau potable - Gatineau au Service de l'environnement, Module des travaux publics et de l'environnement.

Messieurs Benoit Simard et Paulin Simard sont assujettis à une période d'essai de 6 mois et leur date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

Le salaire de messieurs Benoit Simard et Paulin Simard sera établi à 22,43 \$, soit l'échelon 6 de la convention collective des cols bleus de l'ex-C.U.O..

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires 02-41212-114 – Usine d'eau potable - Aylmer – Rémunération régulière – Cols bleus et 02-41214-114 – Usine d'eau potable - Gatineau – Rémunération régulière – Cols bleus.

Un certificat du trésorier a été émis le 27 mai 2005.

Adoptée

CE-2005-885
Modifiée par la
résolution numéro
CE-2007-121

PROMOTION À L'ESSAI DE MONSIEUR GUY CRÉGHEUR AU POSTE DE RESPONSABLE ÉQUIPE MOBILE - ÉLECTRICITÉ ET TÉLÉMÉTRIE AU SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT, MODULE DES TRAVAUX PUBLICS ET DE L'ENVIRONNEMENT

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler le poste de responsable équipe mobile – Électricité et télémétrie au Service de l'environnement, Module des travaux publics et de l'environnement, selon les normes et pratiques en vigueur :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la promotion à l'essai de monsieur Guy Crégheur au poste de responsable équipe mobile – Électricité et télémétrie au Service de l'environnement, Module des travaux publics et de l'environnement.

Monsieur Guy Crégheur est assujéti à une période d'essai d'un an et sa date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

Le salaire de M. Crégheur sera celui de la classe 3, échelon 3 selon l'échelle salariale des employés cadres.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-41110-115 – Admin. – Traitement et gestion matières résiduelles – Rémunération régulière – Réguliers – Non Syndiqués.

Un certificat du trésorier a été émis le 27 mai 2005.

Adoptée

CE-2005-886

OCTROI DE PERMANENCE À SIX EMPLOYÉES DE DIVERS SERVICES

CONSIDÉRANT QUE tous les employés mentionnés ci-après auront complété leur période d'essai à la satisfaction des autorités municipales aux mois de juin et de juillet 2005 :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la permanence de ces employés aux postes et aux dates mentionnés ci-après :

NOM DE L'EMPLOYÉ	DATE D'ENTRÉE EN FONCTION	DATE PRÉVUE DE LA PERMANENCE	RÉSOLUTION ADOPTÉE AU COMITÉ EXÉCUTIF	PÉRIODE D'ESSAI
Maryse Dehaies, secrétaire spécialisée / direction au Service des communications	6 décembre 2004	6 juin 2005	CE-2004-1661 10 novembre 2004	6 mois
Isabelle Desfossés, agent de communication au Service des communications	17 mars 2005	17 juin 2005	CE-2005-413 16 mars 2005	3 mois
Ginette Lacoursière, commis technique / archives – fichier central au Service de police, Module de la protection des personnes et des biens	20 décembre 2004	20 juin 2005	CE-2004-1904 15 décembre 2004	6 mois
Martine Bondu, commis spécialisé / enquêtes au Service de police, division des enquêtes criminelles, Module de la protection des personnes et des biens	16 décembre 2004	20 juin 2005	CE-2004-1909 15 décembre 2004	6 mois
Diane Lemelin, secrétaire / animation culturelle au Service des arts, de la culture et des lettres, Module de la culture et des loisirs	20 décembre 2004	20 juin 2005	CE-2004-1596 27 octobre 2004	6 mois

Caroline coordonnateur urbanisme au Centre de services de Hull au Service d'urbanisme, Module de l'aménagement et du développement du territoire	Jean, en Centre de Service de et du du	19 juillet 2004	19 juillet 2005	CE-2004-552 7 avril 2004	12 mois
---	--	-----------------	-----------------	-----------------------------	---------

Adoptée

CE-2005-887

DÉMISSION DE MONSIEUR ALAIN THOMAS AU POSTE DE CONSEILLER EN RESSOURCES HUMAINES AU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES, SECTION DES RELATIONS DE TRAVAIL

CONSIDÉRANT QUE monsieur Alain Thomas occupant le poste de conseiller en ressources humaines au Service des ressources humaines, section des relations de travail, a déposé sa démission :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la démission de monsieur Alain Thomas au poste de conseiller en ressources humaines au Service des ressources humaines, section des relations de travail et ce, à compter du 10 juin 2005.

Le trésorier est autorisé à payer à monsieur Alain Thomas les montants qui lui sont dus.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires concernés.

Les autorités municipales profitent de l'occasion pour remercier monsieur Alain Thomas de ses loyaux services.

Un certificat du trésorier a été émis le 27 mai 2005.

Adoptée

CE-2005-888

MODIFICATION DE LA RÉOLUTION NUMÉRO CE-2005-286 - COMITÉ DE TRAVAIL DU PLAN FINANCIER À LONG TERME

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité modifie sa résolution numéro CE-2005-286 adoptée lors de la séance du 9 mars 2005 en y nommant madame la conseillère Louise Poirier à titre de représentante au sein du Comité de travail du plan financier à long terme.

Adoptée

CE-2005-889

PARTICIPATION DU CONSEILLER RICHARD CÔTÉ À UNE ACTIVITÉ ORGANISÉE PAR AGA 2005 HOCKEY QUÉBEC - 10 JUIN 2005 - 85 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise monsieur Richard Côté à participer à une activité organisée par Hockey Outaouais dans le cadre de la 29^e Assemblée générale annuelle de Hockey Québec qui aura lieu le 10 juin 2005.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 85 \$ à l'ordre de Hockey Outaouais à l'attention de madame Marie Dupont, 219, rue de la Colline, Gatineau, Québec, J9J 1L6 pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11413-972	85 \$	Richard Côté - de Bellevue subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 31 mai 2005.

Adoptée

CE-2005-890

PARTICIPATION DE MESSIEURS ANDRÉ LEVAC ET MARC BUREAU À UNE ACTIVITÉ ORGANISÉE PAR LA FONDATION DES SERVICES DE SANTÉ D'AYLMER - 5 JUIN 2005 - 105 \$ ET SUBVENTION DE 300 \$ DE MESSIEURS ANDRÉ LEVAC, R. ALAIN LABONTÉ ET RICHARD JENNINGS

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise messieurs André Levac et Marc Bureau à participer à une activité organisée au profit de la Fondation des Services de Santé d'Aylmer le 5 juin 2005.

De plus, ce comité autorise messieurs André Levac, R. Alain Labonté et Richard Jennings à subventionner cette activité pour un montant de 300 \$.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 405 \$ à l'ordre de la Fondation des Services de Santé d'Aylmer à l'attention de monsieur Jacques Gagnon, président, 445, boulevard Wilfrid-Lavigne, Gatineau, Québec, J9H 6H9 pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11405-972	25 \$	Marc Bureau - de Wright – Parc-de-la-Montagne subventions
11403-972	100 \$	Richard Jennings - de Deschênes subventions
11402-972	100 \$	R. Alain Labonté - de Lucerne subventions
11401-972	180 \$	André Levac - d'Aylmer subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 31 mai 2005.

Adoptée

CE-2005-891

PARTICIPATION DE MONSIEUR RICHARD CÔTÉ À UNE ACTIVITÉ ORGANISÉE PAR LES CHEVALIERS DE COLOMB SAINT-RENÉ-GOUPIL, CONSEIL 10179 - 5 JUIN 2005 - 50 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise monsieur Richard Côté à participer à une activité organisée par les Chevaliers de Colomb Saint-René-Goupil, conseil 10179 qui aura lieu le 5 juin 2005.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 50 \$ à l'ordre des Chevaliers de Colomb à l'attention de monsieur Armand Delisle, 24, rue Trépanier, Gatineau, Québec, J8R 2H5 pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11413-972	50 \$	Richard côté - de Bellevue subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 31 mai 2005.

Adoptée

CE-2005-892 **SUBVENTION DE 300 \$ - OPÉRATION ENFANT SOLEIL - MEMBRES DU CONSEIL**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 300 \$ à l'ordre de Opération Enfant Soleil à l'attention de monsieur Benoît Gillespie, 777, rue René-Lévesque, Gatineau, Québec, J8L 3V3, à titre de subvention dans le cadre du téléthon qui aura lieu les 4 et 5 juin 2005.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11418-972	150 \$	Yves Ducharme – maire subventions
11417-972	100 \$	Jocelyne Houle - de Buckingham subventions
11406-972	50 \$	Louise Poirier - de l'Orée-du-Parc subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 31 mai 2005.

Adoptée

CE-2005-893 **SUBVENTION DE 200 \$ - ÉCOLE DE LA MONTÉE - DISTRICT ÉLECTORAL DU VERSANT - JOSEPH DE SYLVA**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 200 \$ à l'ordre de l'école de la Montée à l'attention de monsieur Donald Verrette, 500, rue Joseph-Demontigny, Gatineau, Québec, J8P 7C4, à titre de subvention pour le B.B.Q. qui aura lieu le 2 juin 2005.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11412-972	200 \$	Joseph De Sylva - du Versant subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 31 mai 2005.

Adoptée

CE-2005-894*

PROGRAMME L'ESSENCE DES AFFAIRES - SUBVENTION DE 84 000 \$ À L'ASSOCIATION DES GENS D'AFFAIRES ET PROFESSIONNELS DE GATINEAU (AGAP)

CONSIDÉRANT QUE l'Association des gens d'affaires et professionnels de Gatineau (AGAP) s'est proposée pour gérer le programme de formation des détaillants l'Essence des affaires pour une deuxième année;

CONSIDÉRANT QUE la gestion des rues commerciales est complémentaire à la stratégie de revitalisation des rues commerciales adoptée le 17 juin 2003;

CONSIDÉRANT QUE le bilan des activités 2004-2005 de l'Essence des affaires a atteint ses objectifs en ce qui concerne la participation de tous les partenaires;

CONSIDÉRANT QUE le programme est assuré de la participation financière d'Emploi-Québec pour une somme équivalente à celle de la Ville de Gatineau;

CONSIDÉRANT QUE le programme l'Essence des affaires a été élaboré pour desservir les cinq secteurs de revitalisation identifiés dans la stratégie municipale de revitalisation :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil d'autoriser le trésorier à verser une subvention de 84 000 \$ à l'Association des gens d'affaires et professionnels de Gatineau (AGAP) afin de reconduire le programme l'Essence des affaires jusqu'au 31 mars 2006.

Le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier sont autorisés à signer le protocole d'entente à intervenir avec l'Association des gens d'affaires et professionnels de Gatineau (AGAP).

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
61400-972	84 000 \$	Programmes et projets de développement subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 31 mai 2005.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

M^e YVES DUCHARME
Maire et président
Comité exécutif

M^e SUZANNE OUELLET
Greffier et secrétaire
Comité exécutif